UQÀM | Département d'histoire
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES
Université du Québec à Montréal

PLAN DE COURS

HIS7095-30	DIDACTIQUE DE L'EDUCATION A LA CITOYENNETE
Numéro du cours	Titre du cours

A-2026	3	Mercredi de 18h à 21h
Session	Nombre de crédits	Horaire

Coordonnées de l'enseignante :

POYET, JULIA	3764	poyet.julia@uqam.ca	A-6305
Nom et prénom	Poste	Courriel	Bureau

DISPONIBILITÉS DE L'ENSEIGNANT(E)

Sur rendez-vous

TABLE DES MATIERES

1 Intention d'apprentissage générale 2
2 Contenu du cours 2
3 Modalités du cours 2
4 Évaluations : Descriptions et Modalités 3
4.1 Descriptions des évaluations 3
4.2 Modalités de reprise en cas d'absence à une évaluation 5
4.3 Modalités de retard dans la remise des travaux 5
4.4 Modalités de consultation des travaux et des examens 5
4.5 Modalités d'évaluation de la langue 5
4.6 Modalités d'évaluation des enseignements 5
5 Calendrier du cours 6
6 Bibliographie - Médiagraphie 8
7 Références 9
7.1 Règlements et Politiques 9
7.2 Document et Informations additionnelles 10
7.3 Règlements pédagogiques du département d'histoire 11
7.4 Compétences 12

1 INTENTION D'APPRENTISSAGE GÉNÉRALE

Ce cours vise à offrir à l'enseignant.e de géographie, d'histoire et d'éducation à la citoyenneté les outils intellectuels et pratiques liés à la profession enseignante. En effet, ce cours s'articule autour de deux axes conjoints :

• le développement d'une pensée réflexive et critique nécessaire à la formation d'un professionnel de l'enseignement (concepts de l'éducation à la citoyenneté, fonctions sociales des disciplines scolaires histoire et géographie dans l'éducation à la citoyenneté et le développement de l'identité sociale des élèves, évolution, concepts et heuristiques du savoir de référence mobilisés en éducation à la citoyenneté, enjeux sociaux et débats reliés à l'éducation à la citoyenneté) ;

• la connaissance et la maîtrise des outils et stratégies didactiques liés à sa pratique (approches et démarches favorisées en éducation à la citoyenneté, contraintes et conditions reliées à l'éducation à la citoyenneté, description et analyse critique des programmes, des documents officiels et du matériel didactique, évaluation, production et critique d'activités et de scénarios d'enseignement).

NOTE : Cours obligatoire dans votre cheminement. Il est préalable ou concomitant au stage III/PS2.

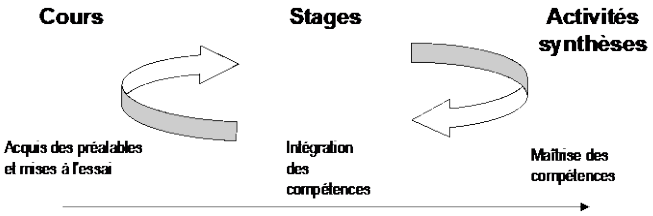
2 CONTENU DU COURS

Le cours traitera des éléments suivants :

- définition (concepts mobilisés) de l'éducation à la citoyenneté et de l'identité sociale,
- fonctions sociales, évolution, concepts et heuristiques du savoir de référence mobilisés en éducation à la citoyenneté,
- enjeux sociaux et débats reliés à l'éducation à la citoyenneté et au développement identitaire,
- approches et démarches favorisées en éducation à la citoyenneté et dans la perspective du développement de l'identité sociale des jeunes,
- description et analyse critique des programmes, des documents officiels et du matériel didactique en géographie, histoire et éducation à la citoyenneté,
- ~~évaluation,~~
- production et critique d'activités et de scénarios d'enseignement.

Le seminaire-atelier peut, autant que faire se peut, s'arrimer à la formation pratique.

En effet, Les cours assurent l'acquisition des connaissances, des habiletés (mises en situation) et attitudes (réflexions, rétroactions) requises au développement d'une compétence.
Les stages et les activités synthèses en assurent l'intégration et la maîtrise (situations vécues).



3 MODALITÉS DU COURS

Ce cours **hybride** se découpe en module d'enseignement thématiques. Ainsi, les séances de cours seront offertes en ligne asynchrone (capsules permettant une approche de type « classe inversée » notamment), en ligne synchrone et en présentiel et leurs durées varieront en fonction des contenus abordées lors de chacune d'elles.
Notons que l'approche pédagogique favorisée implique un travail de réflexion constant enrichi au fil des séances et des lectures, visionnements, ateliers, etc. qui complètent les séances en présence et virtuelles et que les étudiant.e.s seront amené.e.s à travailler individuellement et en équipe.

4 ÉVALUATIONS : DESCRIPTIONS ET MODALITÉS

Dans un souci de cohérence avec les approches actuellement prônées en enseignement/apprentissage et notamment le fait que l'évaluation doit être partie prenante de l'apprentissage, le cours adopte une évaluation qui repose sur 3 principes interdépendants :

- La notation est de type « Succès ou Échec » ;
- Pour « réussir » le cours, chaque étudiant.e doit s'engager dans sa formation et participer (réaliser) toutes les activités du plan de cours en y accordant tout le sérieux attendu de la part d'un.e étudiant.e de niveau deuxième cycle universitaire et d'une professionnel.le de l'enseignement.
- Enfin, bien que la note finale du cours soit individuelle, la qualité de l'enseignement-apprentissage de ce cours repose aussi sur l'engagement de chaque membre du groupe dans le groupe. La réussite de chacun.e passe par le partage, l'écoute, la co-construction, la discussion, le débat, etc.

Au cours de la session, les étudiant.e.s devront donc réaliser plusieurs tâches et participer à plusieurs activités sur lesquelles la personne enseignante posera un regard critique afin de formuler à l'issue du cours une appréciation globale accompagnant la mention « succès » (ou « échec ») consignée dans le dossier de l'étudiant.e. Ces différentes tâches et activités sont précisées au fil des séances proposées dans le calendrier.

4.1 DESCRIPTIONS DES ÉVALUATIONS

1. **« <u>Qui</u> »**
   En séance…

2. **« <u>Micro-trottoir</u> »**

Après la séance 1 et en prévision de la séance 2, chaque étudiant.e devra interroger et retranscrire les propos/idées de 4 personnes (ou groupes de personnes) de profils différents à propos

- de la/des fonction.s sociales de l'histoire et de la géographie enseignées au secondaire
  OU
- de la mission confiée aux enseignant.e.s en univers social au secondaire en ce qui a trait à l'éducation à la citoyenneté et au développement de l'identité sociale des jeunes.

Critères d'évaluation :
• Le « rendu » proposé par l'étudiant.e répond à la consigne.

3. **« Cartes conceptuelles EC et ID »**

À partir de ses propres recherches et à l'aide du logiciel *Miro, Canva* (ou autre), l'étudiant.e devra bâtir deux cartes conceptuelles référencées (au moins 10 références) proposant

- <u>une définition de l'identité sociale</u>
- <u>une définition de l'éducation à la citoyenneté</u>

Par ailleurs, en prévision de la construction de ces cartes, l'étudiant.e devra faire ses propres recherches et parmi les références retenues en sélectionner <u>trois particulièrement pertinentes</u> qu'il ou elle devra présenter au groupe lors de la séance 5.

Critères d'évaluation :
• La carte conceptuelle est claire, « complète », elle témoigne de recherches pertinentes dont les références sont convenablement présentées.

4. **<u>Proposition</u>**

Lors de la séance 5, chaque étudiant.e disposera de 5 minutes pour partager une idée de travail de session. Cette proposition doit être formulée par écrit (elle sera projetée au tableau) et argumentée. Cette proposition doit permettre au groupe de se saisir d'un enjeu lié à la définition de l'éducation à la citoyenneté et/ou au développement de l'identité sociale des élèves.

Critères d'évaluation :
• La proposition est « sérieuse », « bien » argumentée au regard des intentions du séminaires, convenablement présentée à l'écrit et à l'oral, originale ;-)

5. **Dossier « Société »**

L'étudiant.e devra participer à une séance consacrée au concept de société. Pour ce faire, il ou elle devra…

- préparer un <u>dossier</u> (recueil de documents organisé) ;
- participer aux <u>discussions</u> lors de la séance ;

• rédiger une synthèse écrite des discussions en séance (3 pages max.).

Questions :

- Qu'est-ce que la société ?
- En enseignement de l'univers social, qu'est-ce qu'une société ?
- Qui est la société ?

Critères d'évaluation :

- Le recueil de documents est riche (plusieurs documents, de natures variées), pertinent (il permet de répondre aux questions), complet (il permet de répondre à toutes les questions), bien organisé (…).
- Les arguments avancés lors des discussions sont précis, originaux/enrichissants. – auto-évaluation
- La synthèse écrite témoigne d'une réelle réflexion personnelle. Elle est riche, pertinente (elle offre une « réponse » aux questions), complète (elle aborde toutes les questions), bien organisée (…).

6. Travail de session

En séance

4.2 MODALITÉS DE REPRISE EN CAS D'ABSENCE À UNE ÉVALUATION

Seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, l'échec sera automatiquement inscrit comme résultat.

4.3 MODALITÉS DE RETARD DANS LA REMISE DES TRAVAUX

Conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés et pourront conduire à un échec.

4.4 MODALITÉS DE CONSULTATION DES TRAVAUX ET DES EXAMENS

Durant la session, les travaux corrigés sont remis en classe. Les travaux de fin de session peuvent être transmis par la poste si l'étudiant ou l'étudiante joint une enveloppe préaffranchie à son travail.

4.5 MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA LANGUE

Extrait du *Guide* - La correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation ; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit.

4.6 MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Avec un objectif d'augmenter la participation étudiante au processus d'évaluation des enseignements, la Politique n° 23 d'évaluation des enseignements prévoit que l'évaluation se réalise en ligne, mais dans un moment de 20 à 30 minutes réservé à cette fin à l'intérieur d'une séance de cours qui, pour les cours à horaire régulier, serait vers la 12e ou 13e semaine du trimestre. Les étudiantes et étudiants pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette (http://www.evaluation.uqam.ca/).

5 CALENDRIER DU COURS

La progression des apprentissages se décompose en intentions. Chacune de ces intentions nécessite un temps de préparation par l'étudiant.e (AVANT), un.e ou plusieurs séance.s en ligne synchrone.s ou en présence (SÉANCE) et des lectures (ou autres) complémentaires (APRÈS). Chaque étudiant.e devra organiser son horaire en fonction de ces « balises ».

Légende : Capsule vidéo (Bloc Panopto du Moodle) | Discussion | Texte écrit (Voir Moodle) | À faire/atelier à réaliser en autonomie | Présentation théorique | Soutien de la professeure | Séance en présence | *Séance en ligne synchrone* | /Séance en ligne Asynchrone/ | J'attire votre attention

Note : Les durées sont à titre indicatif (sauf pour les capsules)

Intention 1 **Mise en contexte et définition du cadre**	
SÉANCE 1 9 septembre 18h-20h	○ Question/réponse à propos du plan de cours ○ « Roue du PFEQ » ○ « Qui » et rétroaction théorique
AVANT À **réaliser** en prévision de la séance du 16 septembre	• Micro-trottoir (120 min.) – Remise le 16 septembre 17h
SÉANCE 2 16 septembre 18h-20h 20h-21h	○ « Micro-trottoir » ○ « cartes conceptuelles » (1/3 : mes représentations initiales) ○ « Réseaux de concepts » ○ « Qu'est-ce que l'éducation à la citoyenneté d'après les programmes en univers social ? » ○ « Où est la construction identitaire dans les programmes en univers social ? »
AVANT À **réaliser** en prévision de la séance du 23 septembre	• Commencer à chercher (et trouver) des articles, vidéo etc. à propos de l'éducation à la citoyenneté et de la construction de l'identité sociale des jeunes… (60 min.) • Choisir le logiciel et commencer à construire les cartes (60 min.)
SÉANCE 3 23 septembre 18h30-20h 20h-21h	○ « Réseaux de concepts » (2/3 : mon choix de logiciel et la forme de ma carte)
AVANT À **réaliser** en prévision de la séance du 7 octobre	• Chercher (et trouver) des articles, vidéo etc. à propos de l'éducation à la citoyenneté et de la construction de l'identité sociale des jeunes… (120 min.) • Sélectionner trois références particulièrement pertinentes selon vous et vous préparer à les présenter très brièvement aux autres. (30 min.) • Définir votre travail de fin de session et vous préparer à l'expliquer aux autres (proposition) (30 min.)
SÉANCE 4 30 septembre	Journée nationale de la vérité et de la réconciliation Férié
SÉANCE 5 7 octobre 18h-21h	○ « Trois références particulièrement pertinentes » ○ « Propositions » ○ La parole est aux élèves
	APRÈS • Finalisation et remise de l'atelier« Cartes conceptuelles » le 13 octobre 23:59 au plus tard
Intention 2 **Fonctions sociales - (définir Société)**	
SÉANCE 6 14 octobre 18h-20h 20h-21h	○ « Société occidentale »
/SÉANCES 7 et 8/ Séances en autonomie 21 et 28 octobre	○ Préparer le dossier « Société » ○ Guider le développement de l'ID (ppt) ○ Profils de citoyens ○ Capsules vidéo (bloc Panopto) : ○ Pistes d'enseignement (+ voir ppt)

Sur RDV	○ Remarques à propos de quelques concepts ○ Quelques pratiques : ○ Témoignage d'Annie ○ Témoignage de Jean ○ Témoignage de Michel
AVANT À **réaliser** en prévision de la séance du 4 novembre	• « Dossier Société » - et remise du dossier le 3 novembre 23h
SÉANCE 9 4 novembre 18h-21h	○ « Dossier Société »
SÉANCE 10 11 novembre 18h-21h	○ « Médias »
Intention 3 ***à définir avec le groupe***	
SÉANCE 11 18 novembre 18h-21h	
SÉANCE 12 25 novembre 18h-21h	
SÉANCE 13 2 décembre 18h-21h	○ Évaluation des enseignements
SÉANCE 14 9 décembre 18h-21h	
SÉANCE 15 16 décembre 18h-21h	

6 BIBLIOGRAPHIE - MÉDIAGRAPHIE

Une **bibliographie** est un outil de travail qui fournit la liste de toutes les sources d'information imprimées consultées pour un travail de recherche (livres, dictionnaires, encyclopédies, revues, actes de congrès, publications gouvernementales, etc.)

Une **médiagraphie** englobe la liste des sources d'information imprimée, audiovisuelles (DVD, DC, vidéos, émissions de radio et télévision, etc.) et numériques (site internet, article de périodique en ligne, blogue, etc.).

Vous référez au guide de présentation de la bibliographie : http://www.infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail/presenter-sa-bibliographie

- Audigier, F (1999). *L'éducation à la citoyenneté*, Paris : INRP
- Cardin, J-F., Éthier, M-A., Meunier A. (2010). *Histoire, musées et éducation à la citoyenneté.* Québec : Éditions Multimondes.
- Comeau, Robert et Bernard Dionne (dir.) (1998). *À propos de l'histoire nationale*, Sillery, Septentrion.
- Duhamel, A., Jutras, F. (2005). *Enseigner et éduquer à la citoyenneté.* Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Florescano, Enrique (1994), «La fonction sociale de l'histoire», *Diogène*, n° 168, 1994, p. 43-51
- Grandjean, P (2009). *Construction identitaire et espace*, Paris : L'Harmattan
- Hobsbawm, E. (1997), «Identity History is not enough», dans *On History*, London, Weidenfeld & Nicolson, p. 266-277.
- Johnson, M. (1979). *L'histoire apprivoisée.* Montréal : Boréal Express.
- Jutras, F. (2010). *L'éducation à la citoyenneté. Enjeux socioéducatifs et pédagogiques.* Québec : P.U.Q.
- Klein, J-L et Laurin, S (2005). *L'éducation géographique. Formation du citoyen et conscience territoriale, à la citoyenneté*, Québec : PUQ
- Laurin, S., Klein, J-L., Tardif, C. (2001). *Géographie et société.* Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Le Goff, Jacques, *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard Folio, 1988.
- Létourneau, J. (1997), «Nous autres les Québécois. La voix des manuels d'histoire», Dans Turgeon, L, *et alii*, *Les espaces de l'identité*, Sillery, PUL, p. 99-119.
- Marrou, Henri-Irénée (1964). «L'utilité de l'histoire», extrait de *De la connaissance historique*, p. 245-276, Paris, Seuil.
- Marzouk, A, Kabano J. et Côté, P. (2000). *Éduquer à la citoyenneté à l'école. Guide pédagogique*, Montréal : Les Éditions Logiques
- Martineau, R. (1999). *L'histoire à l'école, matière à penser,* Paris, l'Harmattan, 400 p.
- McNeil, W. H., M. Kammen et G. A. Craig (1989). «Why Study History ? Three Historians Respond». Dans P. Gagnon & The Bradley Commission on History in Schools (ed.), *Historical Literacy. The Case for History in American Education*, New York, Macmillan, p. 103-118.
- Pomian, Krzysztof (1999), *Sur l'histoire*, Paris, Gallimard, Folio.
- Ségal, André (1992). «Sujet historien et objet historique», *Traces*, Vol. 30, no. 12, 1992, p. 42-48.
- Stearns, Peter, Peter Seixas, et Sam Wineburg (2000). Knowing, Teaching and Learning History, New York, New York University Press, 482 p.

7 RÉFÉRENCES

7.1 RÈGLEMENTS ET POLITIQUES

SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Afin d'enrichir votre expérience étudiante, l'UQAM offre plusieurs services et ressources pour assurer un milieu de vie et d'étude sain, sécuritaire et bienveillant.

Soutien à la persévérance, à la réussite et au bien-être De nombreux services de soutien sont offerts pour améliorer la qualité de votre vie universitaire et soutenir votre persévérance et votre réussite.	
Ensemble des ressources et services offerts	https://portailetudiant.uqam.ca/services/
Gagner du temps et réaliser de meilleurs travaux	https://infosphere.uqam.ca/
Politique nº 12 relative à la parentalité et à la proche aidance pour les personnes étudiantes	https://instances.uqam.ca/politiques/
Politique nº 21 sur la santé mentale étudiante	
Politique nº 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap	
Situations problématiques et processus administratifs officiels	https://portailetudiant.uqam.ca/plaintes/
Alertes UQAM	https://uqam.ca/alertes/

Intégrité académique L'intégrité académique fait partie des valeurs fondamentales de l'UQAM qui a adopté un principe de tolérance zéro.	
Site du Règlement nº 18 de l'UQAM	https://r18.uqam.ca/etre-en-infraction.html

Une université exempte de harcèlement et de violences à caractère sexuel L'Université reconnaît à toutes personnes membres de la communauté universitaire le droit fondamental à un milieu de travail et d'études exempt de toutes formes de sexisme, de violences à caractère sexuel et de harcèlement.	
Sexisme et violences à caractère sexuel	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-16-visant-a-prevenir-et-a-combattre-le-sexisme-et-les-violences-a-caractere-sexuel/
Harcèlement	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-42-sur-le-respect-des-personnes-la-prevention-et-lintervention-en-matiere-de-harcelement/

Respect de la liberté académique universitaire Les membres de la communauté universitaire doivent pouvoir exercer leurs activités sans contrainte doctrinale, idéologique ou morale, autant en enseignement, en recherche et en création que dans le cadre de services aux collectivités.	
Liberté académique universitaire	https://portailetudiant.uqam.ca/liberte-academique/

7.2 DOCUMENT ET INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Guide pour les étudiantes et étudiants du 1er cycle :
Un *Guide* pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire a été initialement préparé par le Comité de pédagogie du Département d'histoire de l'UQÀM afin de faciliter l'accès à l'information nécessaire à toute étudiante, étudiant du premier cycle en histoire. Une version PDF de ce *Guide* est disponible. Ce *Guide* veut d'abord faciliter l'accès à l'information concernant l'ensemble de ces règles. Il contient les renseignements concernant les exercices pédagogiques et les règles de présentation des travaux requis dans le cadre des cours d'histoire au premier cycle.

Les études de premier cycle en histoire sont régies à la fois par le Règlement des études de premier cycle de l'UQÀM (Règlement no 5), par le Programme d'études spécifique (baccalauréat en histoire) et par les règlements pédagogiques du département d'histoire.

Règlement no 8 des études de cycles supérieurs :
Relativement aux cycles supérieurs, les étudiantes et étudiants doivent prendre connaissance du Règlement no 8. Plusieurs spécifications s'y trouvent, entre autres, pour les programmes courts, DESS, Maîtrise et doctorat.

7.3 RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES DU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Le département d'histoire a adopté certaines lignes de conduite concernant l'évaluation (Règlements pédagogiques) :

- afin d'appliquer le principe de l'évaluation continue, un cours comporte au moins trois évaluations ;
- pour réussir le cours, les étudiantes et les étudiants doivent, obligatoirement, réaliser toutes les activités prévues ;
- l'évaluation orale est établie conformément à la résolution AD 20-05-01-71 votée par l'Assemblée départementale, soit :
  - un maximum de 20 % peut être attribué à la participation des étudiants.es au cours, incluant les interventions lors de discussions en classe, la participation à une activité pédagogique, etc.;
  - pour les cours siglés HIS1000, HIS2000 et HIS4000, l'évaluation des prestations orales ne peut dépasser les 33% de la note ;
- les cours d'introduction comportent un examen écrit en classe, portant sur l'ensemble de la matière et dont la pondération varie entre 25% et 40% de la note globale ;
- la correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit ;
- les travaux collectifs, s'il y a lieu, doivent toujours prévoir la répartition des tâches entre les étudiantes, les étudiants ;
- conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de 5 % par jour ouvrable ;
- seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat ;
- les notes attribuées à chacune des étapes de l'évaluation sont exprimées en chiffres et converties à la fin du cours en lettres, selon le barème ci-dessous – **applicable aux cours spécifiques du BES : HIS 1120, HIS 1130, HIS 2060 ET HIS 3026 :**

Note chiffrée	Lettre	Point	Niveau
91 % et plus	A+	4,3	Excellent
88 % - 90 %	A	4,0	
85 % - 87 %	A-	3,7	
82 % - 84 %	B+	3,3	Très bien
79 % - 81 %	B	3,0	
76 % - 78 %	B-	2,7	
73 % - 75 %	C+	2,3	Bien
70 % - 72 %	C	2,0	
67 % - 69 %	C-	1,7	
64 % - 66 %	D+	1,3	Passable
60 % - 63 %	D	1,0	
59 % et moins	E	0,0	Échec

7.4 COMPÉTENCES

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DÉVELOPPÉES

DEUX COMPÉTENCES FONDATRICES	
Compétence 1	Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture
Compétence 2	Maîtriser la langue d'enseignement
CHAMP 1: six compétences spécialisées au cœur du travail fait avec et pour les élèves	
Compétence 3	Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage
Compétence 4	Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage
Compétence 5	Évaluer les apprentissages
Compétence 6	Gérer le fonctionnement du groupe-classe
Compétence 7	Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves
Compétence 8	Soutenir le plaisir d'apprendre
CHAMP 2: deux compétences à la base du professionnalisme collaboratif	
Compétence 9	S'impliquer activement au sein de l'équipe-école
Compétence 10	Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté
CHAMP 3: une compétence inhérente au professionnalisme enseignant	
Compétence 11	S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession
DEUX COMPÉTENCES TRANSVERSALES	
Compétence 12	Mobiliser le numérique
Compétence 13	Agir en accord avec les principes éthiques de la profession